
Programme de Formation

Bien-être financier : Construire sa sérénité budgétaire

Organisation

Durée : 3 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tous salariés.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux du bien-être financier et son rôle dans la vie quotidienne.
- Améliorer son rapport à l'argent en comprenant ses croyances et ses priorités, et en adoptant des habitudes financières plus confiantes.
- Renforcer sa gestion budgétaire : maîtriser et optimiser son budget, utiliser une grille budgétaire.
- Identifier et recourir aux acteurs de la gestion budgétaire selon ses besoins.



Compétences visées

- identifier ses droits et les ressources disponibles
- Mieux comprendre et organiser son budget
- ; identifier les leviers d'équilibre financier ; adopter des pratiques favorisant une gestion financière plus sereine.



Description

Le bien-être financier : de quoi parle-t-on ?

- Ce que recouvre le concept dans la vie quotidienne.
- Son impact dans la vie privée et professionnelle ; le lien entre choix financiers et sérénité.

Son rapport à l'argent

- Identifier ses croyances et leurs influences, repérer ses automatismes, adopter de nouveaux comportements.

Maîtriser son budget

- Piloter ses dépenses au quotidien, identifier les leviers d'amélioration, structurer et visualiser ses flux financiers (grille budgétaire).

Les acteurs de la gestion budgétaire

- Comprendre le rôle de chaque acteur (banques, conseillers, associations, services publics) et savoir vers qui se tourner selon la situation.



Prérequis

Aucun pré-requis





Modalités pédagogiques

- Pédagogie participative (échanges, questions-réponses)
- Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques.
- Mises en situation ou travail autour de situations-exemples.



Moyens et supports pédagogiques

- Diaporama pour illustrer les concepts et définitions.
- Remise de fiches pratiques, guides et annuaires partenaires.



Modalités d'évaluation et de suivi

- En amont : questionnaire d'évaluation des premières connaissances et des besoins.
- Quizz des notions vues au fil de l'intervention



Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.



Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour permettre l'accès à l'espace connecté personnel (quizz, émargement, documentations...)

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu